

Renseignements relatifs aux contrats de formation

Selon le paragraphe 23^o de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Année financière 2023-2024

Trimestre avril à juin 2023

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants
AUCUNE DÉPENSE					

À noter que les dépenses du scientifique en chef sont partagées par les trois Fonds de recherche (FRQNT, FRQS et FRQSC).